

## RÉGLEMENTATION DT-DICT PASSAGE DE L'EXAMEN AIPR - OPERATEURS

### LES OBJECTIFS DU STAGE :



- Comprendre l'essentiel de la réglementation DT-DICT
- Réussir le passage de l'examen AIPR

### PROGRAMME DE FORMATION



#### PUBLIC VISÉ

Opérateur : salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.



#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, questions-réponses, documentation.

Quiz.

QCM individuel.



1 jour (7 heures)



INTER : 345 euros HT  
INTRA sur devis



Bénédicte EICHOLZ  
Tel : 06 35 66 21 15  
benedicte.eicholz@paramaribo.fr

#### Essentiel de la réglementation

- Réseaux, travaux et territoires concernés par la réforme anti-endommagement
- Présentation des trois grands types de chantiers, au sens de la règle, et les procédures associées (régime général et régimes particuliers : DT-DICT conjointe, ATU)
- Responsabilités des 3 acteurs du décret : maître d'ouvrage, exploitant de réseaux et exécutant de travaux
- Présentation du guichet unique et des prestataires d'aide
- Définition des classes de précision des plans
- Définition de plans exploitables

#### Préparation de chantier

- Eléments à établir par l'exécutant avant de débiter le chantier et vérification du MOE
- Etablissement des DICT, analyse des plans et des récépissés des DICT

#### Règles de marquage-piquetage de début de chantier

##### Vie du chantier

- Documents indispensables :
  - Tableau de synthèse avec les récépissés des DICT
  - Plans imprimés au bon format
  - Repérage des organes de sécurité des réseaux
  - Réunion d'accueil sur chantier
  - Localiser les organes de coupure et de sécurité
- Cas du droit de retrait et du point d'arrêt : dans quel et cas, quelle procédure, sollicitation des exploitants, rôle du MOA et délégation au MOE
- Cas de dommage sur un réseau : constat contradictoire imposé par la réglementation  
Règle de prévention : règle des 4A

##### Cas particuliers DT-DICT conjointe et ATU

- DT-DICT conjointe : champ d'application, obligations et responsabilités du maître d'ouvrage et de l'exécutant, modalités de mise en œuvre, dérogations au régime général, ...
- ATU : champ d'application, obligations et responsabilités du maître d'ouvrage et de l'exécutant, modalités de mise en œuvre, dérogations au régime général, ...

##### Examen AIPR